

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 97 - Octobre 2021



Éducation

Des projets plein la tête

Renforcer la présence d'Harfleur à la Communauté Urbaine

Le 30 septembre s'est déroulé le Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine La Havre Seine Métropole (CU LHSM). Ce sont toujours des moments importants où les élus de la majorité prennent la parole pour réaffirmer les valeurs harfleuraises dans l'hémicycle et défendre les projets qui concourent à l'intérêt collectif. C'est pourquoi, en remplacement de Cindy Evrard qui a été amenée à quitter son poste d'élue à la CU LHSM, c'est désormais la première adjointe Sylvie Burel qui a pu représenter Harfleur dès ce Conseil.

Une présence dans toutes les commissions qui permet de construire des projets cohérents

Tout à l'image du Tramway dont la concertation préalable s'est mise en œuvre avec le concours des villes concernées, les élus harfleuraises ont continué à prendre part à l'élaboration du Plan local de l'Habitat (PLH). La concertation a été très bien menée et nos élus ont su défendre les intérêts et les besoins harfleuraises. Le résultat est là puisqu'il a été voté à l'unanimité au Conseil Municipal. Mais d'autres projets sont évoqués, notamment lors des conférences thématiques auxquelles plusieurs élus harfleuraises assistent à chaque fois. Les questions sociales à travers la Politique de la Ville ou l'aide au retour à l'emploi, de mobilités, de santé ou encore de biodiversité sont au cœur des sujets portés par les élus.

Des interventions pour plus de transparence et porter la question sociale à l'échelle intercommunale

Comme tous les élus de la majorité, la question sociale est au cœur des préoccupations des élus communautaires. C'est l'une des valeurs fondamentales harfleuraises et un élément vital qui ne peut se cantonner au niveau de la seule commune. Cette dynamique vient appuyer le travail entamé par Christine Morel à l'échelle du département depuis son élection en juin dernier. Par ailleurs, les élus harfleuraises n'ont eu de cesse de demander plus de clarté dans les projets amenés par la Communauté Urbaine. Madame le Maire a demandé à ce propos, que les membres de la CU puissent bénéficier d'un retour à deux ans sur le respect des engagements en matière de création d'emploi des entreprises qui bénéficient d'aides de la part de la CU. Une bonne illustration de la ligne communautaire harfleuraise : une « participation constructive mais vigilante ».



Conseil communautaire - Juillet 2020 ©Arnaud Tinel - lehavreseinemetropole.fr



C. Morel lors de la commémoration du 12/09/21

Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Qu'est ce que la co-construction

Les trois élus de notre groupe majoritaire présents au conseil communautaire ont fait le choix d'être constructifs dans leur participation aux projets de la Communauté Urbaine.

Co-construire, c'est faire ensemble tout en veillant à ce que le projet s'inscrive dans les valeurs que l'on porte.

Pour nous il s'agit d'être présent lors des commissions de présentation des différents projets, aux bureaux et conseils communautaires d'apporter un autre regard, y porter notre vision d'une communauté élargie, faire des propositions d'amélioration, échanger pour se comprendre et arriver à une proposition acceptable et acceptée. C'est à cette condition que l'on peut co-construire un territoire partagé où chacun des habitants peut bien vivre.

Cette co-construction, nous souhaitons également la porter avec les harfleuraises pour certains projets que nous mettons en œuvre tel que, par exemple, le plan global de mobilité sur Harfleur qui est en étude. Un Workshop doit être organisé pour en discuter sous peu.

Car c'est effectivement ce que nous cultivons, cette culture de l'échange dans les projets, au-delà des querelles partisans où on veut avoir raison sans écouter les arguments de l'autre. C'est participer de façon active quelque soit celui qui porte le projet. Car c'est collectivement que nous pouvons et voulons avancer. C'est cela la co-construction.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Une soirée de clôture, tout en beauté

De la danse, un spectacle burlesque muet, drôle et acrobatique, un concert aux arrangements de qualité et un DJ mettant en musique la nuit tombée... Sans oublier le marché artisanal, les stands de restauration variés proposant aux visiteurs installés sur l'herbe au soleil des mets originaux (gauffres salées aux petit pois et menthe, ou encore plats typiques sud américains...). Il n'en fallait pas moins pour fêter la fin de l'été et la clôture des animations estivales, parce que même s'il n'y pas eu le «ciel» dégagé, la «mer», il y a eu Harfleur, lieu de villégiature éphémère apprécié des Harfleurais présents dans la ville... et dans le parc.



Journées Européennes du Patrimoine et Flaubert, l'œil du XIX^{ème} siècle



Commémoration de la libération d'Harfleur

« Cette libération fut lente, pénible, agonisante, pour toutes celles et tous ceux qui y prirent part. En effet, il faudra près de dix jours pour libérer totalement Harfleur du joug allemand. Dix jours durant lesquels bombardements, assauts, encercllements, charges, seront le quotidien de nos quartiers, qui connaîtront la présence de troupes alliées aux quatre coins de la commune pour reprendre peu à peu l'ensemble des espaces fortifiés de la ville. Cette bataille ira jusqu'à l'Église Saint Martin d'où les troupes nazies mitrailleront les alliés contraints de riposter au mortier et le 11 septembre, aucune parcelle d'Harfleur n'aura échappé aux combats. »



En résidence à La Forge L'Anomalie

C'est devant une quarantaine de spectateurs que l'actrice Blandine Bonelli, seule en scène, a présenté pour la première fois sa pièce : « L'Anomalie ». C'est à La Forge qu'elle était venue installer sa résidence afin de paufiner son spectacle, et force est de constater que ce fut un franc succès.



Un goûter à la résidence Gardons le contact



Christine Morel s'est rendue le 20 octobre dernier à la résidence autonomie des 104, rue J. Barbe, afin de partager un goûter avec les anciens. Le goûter ne fut pas seul à être partagé, en effet, madame le Maire a su prendre le temps pour discuter avec nos aînés, prendre des nouvelles et essayer au mieux d'apporter des réponses aux questions légitimes qui peuvent se poser après une période un peu trouble et difficile au sein des établissements pour personnes âgées.

Rétrospective

Porte ouverte des Marmousets

Les intervenantes des «Marmousets» ont accueillis lors d'une journée porte ouverte les parents désireux de découvrir le lieu de partage «parents, enfants» situé au rez-de-chaussée du pôle de Beaulieu. Un dispositif d'aide et d'accompagnement précieux pour tous les jeunes parents qui se posent des questions quant au développement de leurs enfants.



Vélotour : 4500 cyclistes dans Harfleur

Découvrir son agglomération autrement et passer en vélo dans des lieux de manière insolite, c'est ce que propose le Vélotour. Contrat rempli pour Harfleur avec un passage, pour cette édition 2021, le long du cours L. Aragon où les cyclistes ont pu voir l'exposition en hommage à G. Flaubert, par le hall de la Forge où ils ont été accueillis en musique (rock ! S'il vous plaît !) mais aussi au sein du complexe sportif Maurice Thorez, traversant le gymnase de l'intérieur. Un très bon moment !



Réunion de concertation pour le tramway

Plus de 100 personnes ont assisté à la 2ème réunion de concertation sur le projet d'extension du tramway qui se tenait à la Forge lundi 27 septembre. Après la présentation des enjeux du projet, plus d'une vingtaine d'interventions ont permis de poser des questions sur le tracé envisagé, la desserte d'Harfleur, les temps de trajet... Plusieurs Harfleurais ont fait part de leur souhait d'une desserte améliorée du quartier de Beaulieu mais aussi du Parc de Rouelles au niveau d'Harquebosc. Vous pouvez continuer à donner votre avis jusqu'au 16 novembre sur le site dédié à la concertation ou dans les cahiers à votre disposition en mairie et au Pôle administratif de Beaulieu.



Le village du marché

Les élus et services municipaux étaient mobilisés dimanche 19 septembre matin pour rencontrer les visiteurs du marché. Au travers de trois stands, les activités municipales de rentrée étaient présentées et les élus ont pu également échanger avec les Harfleurais présents sur les projets municipaux en court. Une tombola organisée conjointement par la ville et les étalagistes a permis d'offrir une quarantaine de lots (un vélo, un panier gourmand de produits locaux, des bons d'achats...). La présence de la Ville sur le marché sera renouvelée au printemps et au début de l'été.



Résultats du concours « Côté Fleurs »

Christine Morel et la Municipalité ont eu le plaisir de récompenser, le 23 septembre dernier, les Harfleurais ayant participé au concours « Côté Fleurs 2021 ». Les élus ont tenu à remercier chaleureusement les familles engagées dans ce concours, chacune ayant rivalisée d'astuces, de goût et d'originalité pour arriver à la présentation florale la plus aboutie.

Les lauréats 2021 sont :

Catégorie « balcons et fenêtres » :

- Prix d'originalité : **Mme Meziane**, rue J. Maridor (Beaulieu)
- 1^{er} prix : **Mme Chouquet**, rue Saint Just (Centre)
- 2^{ème} prix : **Mme Courchai**, rue des Caraques (Centre)
- 3^{ème} prix : **Mme Rose**, rue des Caraques (Centre)
- 4^{ème} prix : **M. Duffourd**, rue Arvid Harnack (Centre)
- 5^{ème} prix : **M. Leverbe**, rue Arvid Harnack (Centre)

Catégorie « murs, loggias et jardins » :

- 1^{er} prix : **Mme Brustle**, rue de la cour Normande (Beaulieu)
- 2^{ème} prix : **Mme Savalle**, rue Albert Camus (Beaulieu)
- 3^{ème} prix : **Mme Caill**, impasse Gabriel Péri (Beaulieu)
- 4^{ème} prix : **M. Hauchecorne**, avenue du Président René Coty (Beaulieu)



Dossier

Projets

Du mouvement dans les établissements

Voici 3 exemples de séries de projets scolaires : primaire André Gide, collège Pablo Picasso et maternelle Germaine Coty.

Ecole primaire André Gide.
Les projets qui seront mis en place cette année :

- Participation au prix Renard'eau avec pour thème « Y'a d'la joie ! ».
- Exposition départementale d'arts plastiques sur le même thème.
- Thématiques de travail « Ta santé à l'école » et « Les émotions ».
- «La Grande Lessive» © - Ce sont des réalisations plastiques des enfants (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, puis suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, composant ainsi un temps créatif particulier au sein d'un projet apte à se prolonger.
- Le projet lecteur : à quoi sert la lecture ? À quoi sert un livre ? Quels sont les autres supports de lecture ? En parallèle, le but est de renforcer l'envie de lire avec la mise en place d'un temps de lecture deux jours par semaine, la visite de la bibliothèque d'Harfleur, la possibilité d'emprunt de livres à la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) de l'école ou de la classe et l'opération «Lire c'est partir» pour donner l'accès aux livres à tous. En bonus, la création d'une correspondance pour montrer l'intérêt d'écrire.



Collège Pablo Picasso.
les points forts de cette année :



- Les clubs reprennent, de nouveaux clubs sont apparus (art et jardin par exemple). Je vous invite à les consulter sur la page d'accueil du collège : <https://pablocicasso-harfleur.arsene76.fr/>
- Le collège est engagé avec quelques élèves de 6^{ème} et un professeur de SVT dans un travail en lien avec l'astronaute Thomas Pesquet, une visio sera programmée avec les élèves.
- La lutte contre le harcèlement : le collège s'inscrit dans le programme pHARe, programme de lutte contre le harcèlement par la formation d'ambassadeurs au sein du collège.
- La professeure d'éducation musicale anime la chorale et prépare le spectacle de fin d'année à la Forge
- Les Eco-délégués sont très actifs, ils s'occupent des ruches et récoltent le miel.
- Le club journal et radio Cube reprennent après un temps d'interruption imposé pour des raisons sanitaires.

Éducation

Des projets plein la tête

De la maternelle au collège, il y a du mouvement à tous les étages ! Quelque soit la structure dans laquelle vous entrez, cela fourmille d'idées, de projets, et surtout d'envies. Parce qu'on ne va pas à l'école pour s'asseoir passivement en écoutant les professeurs, parce que l'apprentissage passe aussi par la pratique, la découverte par les 5 sens, l'échange, et les expériences, les directeurs et les enseignants des établissements scolaires harfleurais mettent en place une batterie complète de projets annuels qui permettent d'ouvrir les esprits des enfants et de nourrir leur curiosité naturelle.

Dans les prochains numéros du Zoom, nous vous présenterons les projets des autres écoles, et tout au long de l'année nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux des enfants.

Françoise Dolto et Les Myosotis de La Ligue Havraise

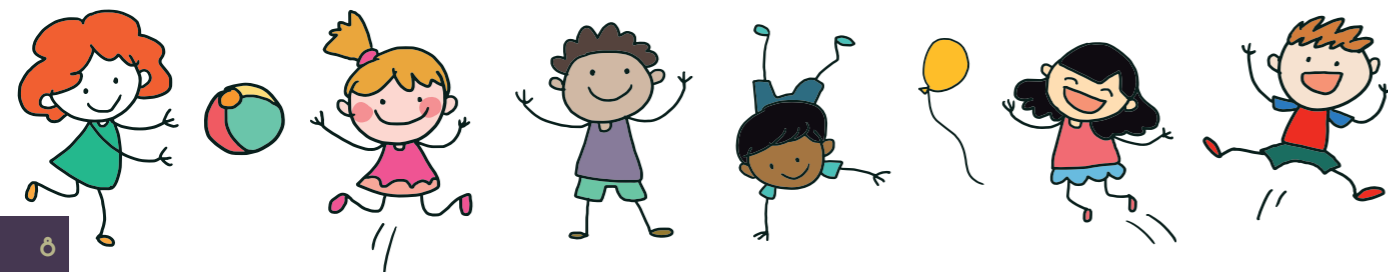
En partenariat avec la Ligue Havraise, Harfleur souhaite rapprocher les écoles maternelles de la ville et l'EEAP (Etablissements et services pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés) les « Myosotis ». Dans ce cadre, un projet d'inclusion scolaire est en cours avec les Grandes Sections de l'école maternelle Françoise Dolto et deux enfants de 8 et 10 ans des « Myosotis ».

C'est une activité commune sous forme d'un parcours psychomoteur en intérieur/extérieur :

- Modulable, ludique et adaptable aux compétences de chacun
- Développant les capacités motrices et cognitives : se repérer dans l'espace, associer les couleurs, suivi d'une chaîne d'action, déposer et reprendre, séquentiel
- Accompagnée systématiquement par un enseignant et une psychomotricienne de l'EEAP à chaque séance.



Le programme se déroule de septembre 2021 à juin 2022, commençant par des rencontres dirigées puis libres jusqu'en novembre, puis se poursuivant avec les parcours psychomoteurs suivant une progression autant dans la durée que dans la complexité jusqu'en mai 2022. En juin, après avoir fait un bilan de l'action globale, un accueil des enfants de Dolto au sein des Myosotis pour un « grand parcours » et un goûter tous ensemble.



Actions



Le collège au cœur des actions municipales

Dans le cadre de la politique de la ville, les élus ont choisi d'orienter certaines actions à destination du public de 12 à 16 ans.

Dans un souci de lutter contre l'isolement ou le repli que peuvent connaître les adolescents, la municipalité propose aux jeunes d'animer une émission radio. Pour cela, il s'agira pour les participants de se former à la prise de parole à voix haute ainsi qu'aux techniques d'entretiens. Cette action est menée en partenariat avec la troupe « Les Nuits Vertes » et la web radio « Ouest Track », elle devrait déboucher sur une émission en direct lors d'une manifestation municipale déjà installée dans le paysage harfleurais. Redonner la parole aux jeunes sur des sujets d'actualité, voilà l'objectif fixé.

Par ailleurs, la municipalité travaille en relation étroite avec le collège afin de lutter contre l'absentéisme. Bientôt signataire d'une convention nationale de lutte contre ce phénomène avec le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), plusieurs actions vont prochainement voir le jour afin d'identifier les raisons qui poussent les jeunes à lâcher l'enseignement. Un travail a déjà débuté avec FODENO pour proposer à celles et ceux qui le souhaitent, en accord avec leurs parents, des formations professionnalisantes.



Dialogue

Dialoguer avec les nouveaux enseignants

La rentrée n'est pas terminée pour tout le monde ! Madame le Maire et l'adjointe à la scolarité Justine Duchemin sont allées à la rencontre des nouveaux professeurs des écoles afin de leur souhaiter la bienvenue sur la commune.

Cette rencontre permet de renforcer les relations entre les établissements scolaires et la municipalité et, contrairement à d'autres villes, d'y installer un rapport de proximité, humain et accueillant. Les nouveaux venus ont pu, à cette occasion disposer de toutes les informations pratiques sur la Ville, discuter avec les élus des différents projets municipaux, mais aussi faire part de leurs premières réactions concernant leur nouvelle affectation.

Cette année, trois nouveaux enseignants ont intégré leurs classes à Harfleur, deux au sein de l'école des Caraques et un pour l'école Germaine Coty. Ce moment « privilégié » fut également l'occasion pour les élus de réaffirmer leur souhait de préserver l'équilibre des écoles et par conséquent leur lutte contre les fermetures de classe.



« Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires »

La municipalité œuvre depuis 2019 pour s'inscrire dans le projet d'informatisation des écoles élémentaires. En voici les grandes lignes, et un petit état d'avancement : Les équipements de base dans la classe : un ordinateur, un vidéo projecteur, un écran par classe primaire réalisé en 2019.

Les équipements mobiles mutualisables pour chaque école : il s'agit d'équiper les écoles primaires de valises de 15 tablettes numériques à raison d'une valise pour 4 classes. Cet équipement est complété de bornes wifi « débrayables » qui ne seront activées que lors de l'utilisation des tablettes. La municipalité a réalisé une demande de subvention à ce sujet en 2021.



École : les parents ont leur mot à dire.....et les élèves aussi !

Dans chaque école primaire et maternelle est installé en début d'année un Conseil d'école composé du directeur, des membres de l'équipe enseignante, de représentants de la mairie (élus et services), de représentants des parents d'élèves et du délégué départemental de l'Éducation Nationale. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration du projet d'établissement et donne son avis sur les questions intéressantes la vie de l'école. Ainsi, il s'occupe : des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, de l'utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des enfants handicapés, des activités périscolaires et de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. Il définit le calendrier des rencontres entre les instituteurs et les parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves sont élus par l'ensemble des parents. Pour cette année, les élections auront lieu le vendredi 8 octobre. Pour se présenter, adressez votre candidature au directeur de votre école ou contactez une fédération de parents d'élèves.

Les parents mais aussi les élèves sont également représentés au sein des conseils d'administration des collèges et des lycées. Chaque classe élit ses délégués qui sont les porte-parole de tous les élèves auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement. Au lycée, un conseil de la vie lycéenne émet des propositions sur la vie quotidienne de l'établissement. Dans chaque classe, les deux délégués participent au conseil de classe. Chaque trimestre, le conseil se prononce sur la vie de la classe et le déroulement de la scolarité de chaque élève.

Si un élève de la classe passe en conseil de discipline, les deux délégués de la classe de l'élève y participent.



L'environnement en questions... Pour Harfleur, où en est-on des actions ?

LES ENFANTS DE GAÏA - 3^{ème} édition

Samedi 23 octobre 2021 - de 10h à 18h - La Forge

Parce que la question écologique fait désormais partie de notre quotidien, la Ville d'Harfleur organise chaque année la journée *Les Enfants de Gaïa*. Pour cette troisième édition, et à l'occasion de la création du premier verger municipal, la thématique retenue est celle de l'alimentation. Producteurs, scientifiques, membres d'associations ou simples consommateurs s'interrogeront sur nos modes de production, de distribution et de consommation, sans oublier un aspect primordial : le plaisir de bien manger !

Cette journée exceptionnelle bénéficiera de la présence de :

- **Aquacaux** : livres et BD pour ados et enfants, hôtels à insectes, nichoirs, mangeoires, et le miel des falaises (production locale). Présentation des activités de la ferme marine
- **Artisans du Monde** : produits issus du commerce équitable
- **Epi Boujou** : épicerie de produits alimentaires, ateliers pour enfants de confection « maison »
- **Graine en main** : présentation de l'activité de maraîchage bio en chantier d'insertion professionnel et vente de leur production
- **La Petite Surface** : maraîchers bio harfleuraux, vente
- **Le Hangar Zéro** : le projet de LH-Ø est de réunir en ce lieu emblématique des acteurs locaux de la transition écologique au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), laquelle a été créée en avril 2019 sous le nom de Hangar Zéro. Ce projet s'inscrit dans une

approche systémique et globale pour trouver des solutions pérennes à la crise écologique que traverse notre société.

Ils seront présents pour présenter et répondre à toutes les questions

- **Normandie Equitable** : réseau pour une économie locale et responsable, agit pour la promotion des modes de consommation éco-responsable
- **Ombra Coffee Roasters** : torréfacteur engagé pour une consommation et une production éco-responsable du café
- **La Dantine** : présentation du projet de resto associatif dans le quartier Danton au Havre
- **Ville de Gonfreville-l'Orcher**
- **Plusieurs stands de la ville d'Harfleur** : présentation des projets municipaux d'actions en matière d'environnement et pour une alimentation de proximité

> Dans la Taillanderie :
toute la journée, un espace jeunesse avec :

- Expositions ludiques sur le programme de « L'école du goût », et « à la découverte du monde de l'apiculture » avec la présentation des ruches du collège Picasso.
- Des jeux, des ateliers variés, des contes ...
- Une fin de journée en musique !

Au programme

- **10h** : discours d'ouverture de Christine Morel, Maire d'Harfleur
- **11h** : table ronde ouverte à tous avec les partenaires de cette édition, pour partager un temps de dialogue et d'échanges permettant de présenter les activités de chacun
- **14h** : inauguration du premier verger municipal, sur la prairie de La Forge
- **15h** : projection du documentaire *Solutions locales pour un désordre global* de Coline Serreau dans la salle Le Creuset à La Forge
- **18h** : clôture de la journée



Un verger municipal participatif pour Harfleur

Ce projet de verger se décline sous trois formes différentes et complémentaires qui ont pour objectif de changer notre rapport à la nature, de la plantation jusqu'à la récolte et la consommation.

Une première forme de verger sera pédagogique, afin de découvrir, de redécouvrir, d'engranger des connaissances sur les différents aspects du verger. Une seconde sera de créer des vergers de conservation afin de protéger les arbres fruitiers déjà existants dans la commune et d'enrichir ces vergers avec d'autres espèces complémentaires. Une troisième, enfin, sera participative, afin de renouer avec l'objectif d'une terre pour toutes et tous et laisser libre court à l'imagination de tous les Harfleuraux.

Ce projet s'intègre dans une logique de développement durable et répond à des valeurs de partage, de lien social, de solidarité, de pédagogie et de participation citoyenne qui se construit sur un temps long, prenant en compte les générations futures harfleuraises.

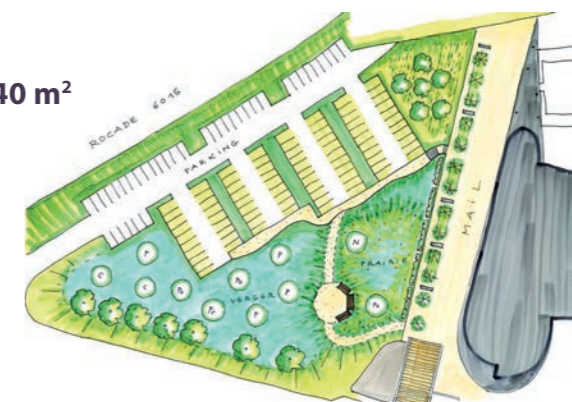


> Où ?

- **PLAINE DE LA FORGE**
- **SURFACE 1940 m²**

Avantages :

- Accessibilité (route/vélos/piétons)
- Très bonne exposition au soleil
- Lien avec la Forge
- Terrain visible de la rocade
- Stationnement aisé pour les usagers
- A proximité du Parc



> Et après ?

Un projet partagé avec les Harfleuraux :

- Semis partagés avec la population
- Distribution de graines (écoles, élus, services)
- Espace de convivialité, détente (ex : fête des voisins)

Un espace de partage, de formation et d'échange avec la municipalité :

- **Bibliothèque** : coin lecture (transats, armoires à livres)
- **Restauration** : école du goût, semis des jardins potagers des écoles, fruits à couteaux, à cuire, découverte de nouvelles essences
- **Services techniques** : participation, formation, échanges techniques de taille, d'entretien...
- **Solidarité** : participation avec les personnes âgées de la RPA des 104, ateliers insertion...
- **Ecoles** : Travail pédagogique sur la biodiversité dans un cadre réel et sécurisé

Ce sera un lieu permettant aussi de s'abriter des fortes chaleurs en extérieur car très ombragé.



Harfleur, candidate pour un « Territoire engagé pour la nature »

Initié par l'Office français de la biodiversité, le programme « Territoire engagé pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.



Qu'apporte la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » ?

La reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » apporte à la collectivité :

- un accompagnement par des experts pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret qui intègre les enjeux locaux, régionaux et nationaux ;
- un renforcement des connaissances (enjeux, réglementation, etc.) et des compétences sur la biodiversité via un accès à des données nationales et régionales, des formations, etc. ;
- la facilitation à l'accès de financements existants (appel à projets régionaux, des Agences de l'eau...) ;
- une visibilité à l'échelle nationale et internationale, dans le cadre d'événements ou d'une communication globale sur l'initiative « Engagés pour la nature » ;
- un accès au « club des engagés » pour échanger, monter collectivement en compétences (partage de bonnes pratiques, réseaux d'influence, etc.) et créer de nouvelles synergies.

Chapitre	Projet	Action[s]
Connaissance de l'état de la biodiversité sur le territoire de la commune	Réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale	Réalisation d'un inventaire en menant en parallèle une démarche scientifique et une démarche citoyenne. Idée de disposer d'un état des lieux de l'impasse des Prés et des sites d'implantation des futurs vergers pour en apprécier les évolutions.
Actions en faveur de la gestion du territoire	Renaturation de l'impasse des Prés	<ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement des dépôts illicites / nettoyage du site • Conservation du verger • Préservation et organisation des jardins familiaux dans le respect du site.
Actions en faveur de la biodiversité locale	Mise en œuvre d'un plan de verdissement de la ville	Transformation du concours jardins fleuris en un concours «jardins engagés pour la biodiversité» / accompagnement de la démarche par les agents en charge du fleurissement.
Actions en faveur de l'éducation citoyenne à l'environnement	Création d'un réseau de vergers communaux	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un verger pédagogique • Création d'un verger conservatoire • Création d'un verger partagé en co-construction.

Une démarche mise en œuvre régionalement

La mise en œuvre du programme « Territoires engagés pour la nature » est confiée à un collectif régional composé a minima de la Région, des services de l'Etat en Région, de la direction régionale de l'OFB, des Agences de l'eau concernées et des Départements volontaires. Lorsqu'une Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) existe, elle facilite la mise en œuvre du programme.

A ce jour, 14 régions (12 en métropole et 2 en outre-mer) se sont portées volontaires pour déployer TEN.



Entretien avec Loïc Jamet

Adjoint en charge de la biodiversité, de l'environnement, du cadre de vie, de la propreté urbaine, des déchets et de la lutte contre les nuisances



Loïc Jamet, cette édition de Gaïa sera la troisième en tout et votre seconde édition depuis votre élection. Alors qu'elle avait été réalisée au mois de mai la première fois, elle a lieu désormais en octobre. Quel intérêt de la placer à cette date ?

Cette année, année spéciale car c'est l'année de l'inauguration de notre premier verger municipal et comme les plantations doivent avoir lieu en novembre, cela permettait de mettre l'accent sur la fin du terrassement et expliquer aux Harfleurais ce projet qui va vraiment plus loin que simplement planter des arbres. Il est à la fois vecteur de pédagogie, notamment sur les questions de biodiversité, mais plus fondamentalement, c'est recréer du vivre ensemble au moment où on en a le plus manqué avec des choses naturelles, simples que sont les fruits et accessoirement les légumes. On en mange tous, on a tous des recettes avec, des façons de les cuisiner, bref, la nourriture, ça réunit. Puis ça complète parfaitement ce qui existe déjà sur Harfleur, cette culture du goût pour laquelle, entre autre notre responsable du pôle restauration est bien connu. L'École du Goût n'est plus un dispositif que l'on présente.

C'est l'une des raisons pour lesquelles c'est l'alimentation qui a été retenue comme thème cette année ?

Pas seulement, mais oui, en partie. C'est vrai que les questions liées aux vergers, à la consommation des fruits, au rythme de la vie d'un verger mais aussi à la saisonnalité requestionne notre rapport à l'alimentation. Alimentation saine, certes, mais aussi alimentation biologique, naturelle, pensée en circuit court et surtout accessible à toutes et à tous. Il est indispensable de démocratiser ces modes de consommation si l'on veut éviter que cela reste cloisonné à une partie favorisée de la population. Le travail avec les AMAPS et les associations telles qu'EPI BOUJOUX ou encore GRAINE EN MAIN est central dans cette transmission du bien consommer. Et encore une fois, manger nous réunit et cela va au-delà de ce que certains détracteurs voudraient nous faire croire : faire pousser des fruits. C'est une question de fond, organique, comme la vie de la ville est organique.

Vous nous parlez beaucoup des vergers, mais Gaïa alors ?

Pardonnez-moi, vous avez raison. C'est que ces vergers représentent un enjeu et des questions passionnantes. Gaïa, c'est l'occasion de pouvoir en

parler, discuter avec les harfleurais, librement. C'est aussi un bon moment pour marquer le fait que nous sommes la seule commune à mettre en place une telle journée. C'est un moment unique de pouvoir rencontrer différents partenaires pour lesquels ces questions sont au centre. C'est aussi la bonne occasion pour échanger, nouer des contacts et travailler sur des projets nouveaux, parfois un peu fous, mais toujours pertinents. Puis on apprend énormément à Gaïa. L'année dernière la journée était axée sur le thème de l'eau. La Communauté Urbaine nous avait fait une démonstration du recyclage de l'eau. C'était super de voir un petit circuit de nettoyage à l'œuvre, de comprendre dans quel état on pouvait trouver l'eau parfois et de voir tout ce qu'on en retire. Je me permets de faire une parenthèse car souvent, lorsqu'on parle d'alimentation on oublie toute la chaîne de production dans laquelle on retrouve... les emballages. Nos jeunes du CMJ mènent un gros travail de ramassage des déchets sur les berges de la Lézarde. Je les en félicite. Ils démontrent le travail qu'il nous reste à faire à ce propos.



Nouveaux agents et nouvelles fonctions pour les pôles harfleuraux

Qui suis-je ?



«**Erick Gouhier**. 52 ans. Je suis arrivé à la mairie d'Harfleur le 1^{er} juillet. J'étais auparavant responsable de la Stratégie et de la Politique du stationnement à la ville du Havre après avoir été quelques années responsable d'un centre technique au Service Propreté Urbaine de cette même collectivité (gestion d'une dizaine d'équipes et d'une soixantaine d'agents).»

«**Annie Chicot**. 60 ans. 25 années d'expérience en formation professionnelle, spécialisée dans la lutte contre l'illétrisme, puis responsable de secteur dans une entreprise d'aide à domicile. Je suis diplômée depuis 2020 en master Economie Sociale et Solidaire. Ma spécialité c'est le « Vivre ensemble » et l'intégration du numérique dans l'économie solidaire. Le but principal étant de réduire la fracture numérique, de venir en aide aux personnes n'étant pas équipées ou ne sachant se servir de l'outil numérique.»

Mes fonctions actuelles à Harfleur ?

Erick Gouhier :

«Je suis responsable des pôles d'accueil à la population sur les sites du centre ville et de Beaulieu. Mes missions, outre l'encadrement des équipes, sont de veiller au maintien et au développement de la qualité du service public et des relations avec les usagers.

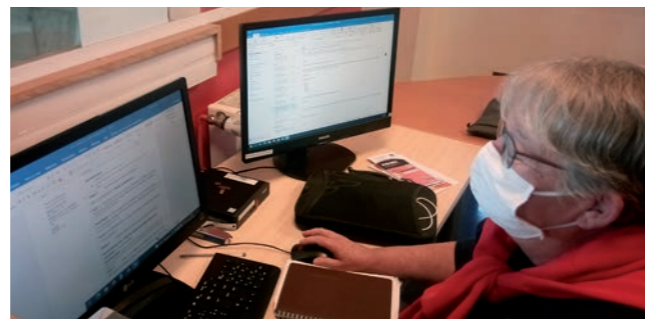
Les équipes des pôles s'occupent du suivi et de l'organisation de l'accueil de la population pour les services : état civil, élections, cimetières, location des salles, inscriptions aux activités municipales (dont les activités scolaires et périscolaires) mais également suivi de facturations de toutes ces activités. Un de mes objectifs est de permettre la dématérialisation de la plupart des démarches offertes afin de simplifier la vie des usagers (harfleur.fr, kiosque) tout en luttant contre la fracture numérique. A ce titre la ville d'Harfleur a installé fin août une conseillère numérique au Pôle de Beaulieu (voir ci-contre NDLR).

Dans le même souci d'accompagnement, un Point Relais CAF sera prochainement installé à Beaulieu pour permettre aux habitants d'Harfleur d'y faire leurs démarches.

L'année 2022 sera une année faste en événements avec le recensement de la population qui interviendra du 17 janvier au 26 février, les élections présidentielles en avril et les législatives en juin. J'encourage les harfleuraux à faire un bon accueil aux agents recenseurs qui viendront les voir à leur domicile dès le 19 janvier.

Je suis ravi d'avoir intégré la ville d'Harfleur. J'ai découvert une municipalité soucieuse de la qualité de vie de sa population.»

Annie Chicot :



«Je suis désormais conseillère numérique pour la municipalité. Ma première mission dans ce poste consiste à repérer et recenser les différents types de demandes des habitants, je suis présente pour cela au pôle administratif de Beaulieu où les agents d'accueil m'adressent les usagers ayant des demandes ou des interrogations concernant les démarches dématérialisées. L'accompagnement tel que je le mets en pratique n'est pas une substitution, je ne fais pas les démarches à la place des habitants. Le but est de les rendre autonomes, de les former afin de leur permettre de s'approprier les outils numériques utiles dans la vie quotidienne. A terme, lorsque les besoins les plus courants seront identifiés, des ateliers en groupe seront mis en place sur des publics ciblés. Pour ce faire, et pour aider à la bonne marche de ce nouveau service à disposition des Harfleuraux, la mairie peut aussi compter sur un certain nombre de partenaires : Fodeno, un écrivain public, un avocat, la Mission Locale, le CLHAJ76 (jeunes), les Marmousets, le Relais Assistantes Maternelles. Les Harfleuraux sont bien sûr, tous et toutes, les bienvenus !»

Du nouveau dans la presse

Installés, depuis le 1^{er} juillet 1987, sur la place Guy de Maupassant dans le quartier de Beaulieu, Patrick et Carole Grenier ont pris une retraite bien méritée. Ils ont d'ailleurs le 25 septembre dernier, fêté leur départ avec leur fidèle clientèle et les commerçants voisins sous un soleil opportun, faisant ainsi un beau clin d'œil à leur belle carrière.

Il est fort probable qu'en lisant ces lignes, les habitants du quartier s'inquiètent de ne plus pouvoir profiter des services de presse, magazines, livres neufs et d'occasion, jeux, articles divers, cadeaux et point de retrait de colis... Et bien cela n'arrivera pas car M. Mickaël Barthélémy reprend les rênes et vous accueille depuis le 04 octobre 2021.



Bienvenue donc à « La presse de Beaulieu » (groupe Magpresse).

Horaires et jours d'ouverture : 7h15 à 12h30 // 15h15 à 19h15 - Fermé le dimanche et le jeudi après-midi.

Se faire offrir une toile à la boulangerie !

A partir du 15 octobre prochain, vous pourrez participer au grand jeu « Halloween » organisé par la Maison Guérout en collaboration avec le cinéma « Les Arts » de Montivilliers. Au programme pour les gagnants : un rendez-vous au cinéma pour la sortie du film « La Famille Adams 2 », la place et le goûter vous sont offerts !

Pour jouer, c'est très simple, il suffit de vous rendre sur la page Facebook « Maison Guérout » ou directement en boulangerie et de remplir un bulletin de participation. Le tirage au sort aura lieu à la boulangerie, rue de la République, le 28 octobre. Tous les gagnants seront appelés individuellement. Bon film et bon goûter à tous !



Du 25 oct. au 05 nov... Rendez-vous aux Accueils !

Accueil de loisirs F. Dolto : 24 enfants / 3 à 6 ans / de 8h à 18h
 Accueil de loisirs Les 2 Rives : 24 enfants / 6 à 12 ans / de 8h à 18h
 Club Ados : 24 enfants / 12 à 16 ans / 10h à 17h

Vacances d'Automne : du 25 oct. au 05 nov. 2021

Le thème commun cette année :

«Sciences et techniques»

Pour les 3-6 ans : « Les éléments : l'air »

Activités : Instruments à vent, parcours «souffle», les bulles, le moulin, l'action du vent etc...

Pour les 6-12 ans : « Les écosystèmes »

Observation et compréhension d'un milieu naturel typique : une mare, une forêt... Sorties sur le terrain pour appréhender un milieu naturel, observer les interactions entre la flore et la faune.



Exposition « Des Visages plein la tête »

par *Virginie Girard, Joëlle Golain, Aline Bienfait*

Trois artistes issues de l'Atelier des Chimères présentent leur travail autour du visage. Ce travail sensible et poétique interroge sur la place du visage dans notre communication avec autrui.

Jusqu'au 14 novembre / Musée du Prieuré / La Forge



Exposition « Fanfan en confinement »

par *Muriel Arlay*

A travers un personnage de citadine tendre et rafraîchissant, Muriel Arlay utilise la mise à distance par l'humour et le dessin pour désacraliser le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, période de doute qui a impacté différemment chacun d'entre nous.

Jusqu'au 14 novembre / parc Albert Duquesnoy (Fleurville) et place Guy de Maupassant (Beaulieu)



Exposition « Absence » par *Nicolas Cleuet*



Exposition photo réalisée par Nicolas Cleuet dans le cadre de la parution « L'Humanité Dimanche » témoignant des rues désertes ou peu peuplées d'Harfleur lors du premier confinement.

Jusqu'au 13 novembre / Bibliothèque Elsa Triolet

Bibliothèque Elsa Triolet



Le coup de cœur du mois

Roman ado-adulte

Annie au milieu, de Emilie Chazerand

Emilie Chazerand a le don d'écrire des histoires qui sortent de l'ordinaire et qui nous font passer du rire aux larmes.

De moments de vie qui paraissent banals, elle parvient à créer un récit où nous nous trouvons plongés dans un tourbillon d'émotions..

De la douceur, de la cruauté, de la compréhension puis de l'amertume...

Velma et Harold sont le frère et la sœur d'Annie.

Annie a un chromosome en plus. Et de la gentillesse, de la fantaisie en plus, aussi. Et une passion : les majorettes.

Mais l'entraîneur ne veut pas d'elle pour le défilé du printemps.

Alors la mamie a une idée : toute la famille va constituer un groupe de majorettes et défiler avec Annie !

Comment cette famille va réussir à être assez unie pour créer une chorégraphie digne des meilleures majorettes ?!

Vous le saurez en lisant ce roman empli d'amour!



Conseil Municipal

Conseil municipal du 7 septembre

Plan Local de L'Habitat – Avis favorable

Le 7 septembre, le conseil municipal s'est réuni lors d'une séance exceptionnelle afin de rendre un avis formel sur le Plan Local de l'Habitat que la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole va adopter avant la fin de l'année 2021. Le PLH qui va être adopté court sur les années 2022-2027. Il fixe pour l'ensemble des communes de l'agglomération les objectifs de constructions, de rénovations de logements et détermine également les actions en faveur du logement qui seront menées : aides à la rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne, adaptation des logements au vieillissement, dispositifs spécifiques pour le logement des jeunes...etc

Votre magazine Zoom présentera dans un prochain numéro le PLH plus en détail.

Après débat, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'unanimité au projet de PLH présenté.

Représentation de la ville au Collège P. Picasso

Suite à l'élection de Mme Morel en tant que Conseillère Départementale, elle siègera à ce titre au conseil d'administration du collège P. Picasso. Le conseil a donc procédé à la désignation de nouveaux représentants pour la Ville :

Titulaire Sabrina Lefebvre et suppléante Sylvie Burel, adjointes.

Cette désignation a été adoptée à l'unanimité, les conseillers de l'opposition municipale se sont abstenus.



Conseil municipal du 25 septembre

Election d'une nouvelle adjointe

Suite à la démission de Mme Cindy Evrard, de son poste d'adjointe, pour raison personnelle, le conseil municipal a élu Mme Sylvie Ducœurjoly comme nouvelle 5^{ème} adjointe. Elle sera en charge de la participation citoyenne et de la mise en œuvre de la politique de l'habitat. Mme Cindy Evrard reste conseillère municipale.



Désignation de deux conseillers délégués

Par ailleurs, Mme le Maire a annoncé confier de nouvelles délégations à deux conseillers municipaux délégués :

- Jean-François BUREL pour la mise en œuvre et suivi du développement économique : entreprises, commerces, marchés et l'accompagnement vers l'emploi,
- Julie LEMARCIS pour la mise en œuvre et suivi de la politique de la jeunesse 12-25 ans et des actions jeunesse transversales.

Notre prochaine édition reviendra sur les autres délibérations présentées lors du conseil du 25 septembre.

Prochain Conseil Municipal :
Samedi 27 novembre
9h30 - Salle du parc
Les synthèses et PV des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire
Jeudi 18 novembre 17h
Carré des Docks - Le Havre
Les séances sont publiques

La ville recrute pour le recensement de la population d'Harfleur

du 17 janvier au 26 février 2022 inclus

La Ville d'Harfleur est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans en collaboration avec l'INSEE.

Pour la campagne 2022, la commune d'Harfleur recherche :

DES AGENTS RECENSEURS

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 15 novembre 2021 à l'adresse suivante :

Par courriel à l'adresse suivante : mairie@harfleur.fr

Par voie postale à l'adresse suivante :
Mairie de Harfleur
Direction des Ressources Humaines
Recensement population 2022
55 rue de la République
76700 Harfleur

Missions :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour le carnet de tournée,
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur.

Profil recherché :

- Être disponible pendant la période du recensement (du 17 janvier au 26 février 2022 inclus),
- Rigueur, ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le samedi),
- Être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode),
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue,
- Discrétion, confidentialité et neutralité,
- Permis B recommandé, moyen de transport personnel et téléphone portable exigés.



Assemblée Générale Elective de l'AAPPMA «LA LEZARDE»

Les membres actifs de l'AAPPMA «LA LEZARDE» sont convoqués en Assemblée Générale Elective le **samedi 20 Novembre 2021 à 17h** à la Salle Annexe de la Maison des Associations, rue Friedrich Engels à Harfleur-Beaulieu.

Au cours de cette Assemblée Générale aura lieu l'élection des membres du Conseil d'Administration pour la période de 2022 à 2026.



Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail : cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le **3237**

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au **02 35 13 30 00**
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Vous suspectez sa présence ?
Contactez la plateforme départementale au **02 77 64 57 76** ou contact@frelonasiatique76.fr

Visitez le site : www.frelonasiatique76.fr

Plan de lutte collective défini par arrêté préfectoral : le **Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux (GDMA)** vous conseille et oriente en vue de la destruction de nids actifs tout en limitant l'impact pour la santé, la sécurité et l'environnement.

Le GDMA garantit l'intervention d'**entreprises référencées** utilisant des produits et méthodes de destruction **agréés**.

Carnet

Naissances :

19/08/21 OLESZKIEWICZ Esteban
20/08/21 TALBOT Tiago
27/08/21 FERJULE Yoni
03/09/21 ALIOUI Alyah

Mariages :

18/08/21 HAUVILLE Philippe et TEINTURIER Chantal
18/08/21 TRÉMAUVILLE Vincent et PARMENTIER Laurie
11/09/21 TRANCHARD Cédric et DAHMANI Nadia

Décès :

30/08/21 RAMDANE Sandrine
09/09/21 AVISSE Liliane

Hommages à Jean-Luc Simon

La Municipalité a le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Jean-Luc Simon.

Il fut l'organiste de la paroisse et Vice-Président du Conseil Paroissial aux Affaires Economiques. Il assurait aussi le lien entre les services municipaux concernant les travaux nécessaires à l'entretien des églises et bâtiments utilisés par la paroisse.

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web : www.lehavreseinemetropole.fr



Lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène Mesures de biosécurité

L'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale virale infectieuse, très contagieuse, transmissible à toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages.

À ce jour, la France est indemne d'influenza aviaire. La consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme.

La situation épidémiologique vis-à-vis de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) redevient préoccupante :

- depuis le 1^{er} août 2021, 25 cas ont été détectés dans la faune sauvage et autres oiseaux captifs en Europe ;
- depuis le 2 septembre, deux cas ont été déclarés en Belgique, l'un chez un négociant d'oiseaux d'ornement, l'autre chez un particulier ;
- le Luxembourg a également déclaré un cas chez un particulier, en lien direct avec les ventes effectuées par le négociant belge précité ;
- en France, un cas a été confirmé le 9 septembre chez un particulier détenteur de volailles (canards, poules, dindes, pigeons) dans le département des Ardennes.

Au vu de ces évolutions et compte tenu de la probable persistance du virus dans la faune sauvage (migratrice et résidentielle), le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a décidé d'élever le niveau de risque de « négligeable » à « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Par conséquent, à compter du 10 septembre 2021, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires dans les communes situées dans des zones dites à risque particulier (ZRP), c'est-à-dire abritant des

zones humides fréquentées par les oiseaux migrateurs :

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- interdiction de rassemblement d'oiseaux (exemples : concours ou expositions) ;
- interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ZRP à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;
- interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- interdiction d'utilisation d'appelant.

Des mesures sont également rendues obligatoires sur tout le territoire :

- surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée d'un département cité ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Toute mortalité anormale d'oiseaux d'élevage ou domestiques doit être transmise sans délai à la DDPP
tél : 02 32 81 82 32 / mél : ddpp@seine-maritime.gouv.fr

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Harfleur, terre de confluence et d'accueil

Tout d'abord, avant Le Havre, Harfleur fut le port le plus avancé de l'estuaire de la Seine, notre ville accueillait des navires d'origines diverses et était un lieu, où se côtoyaient mixité et échanges en tout genre. Des traces persistent d'ailleurs dans notre décor, le musée du Prieuré est une ancienne bâtisse de négociants portugais, une maison de la rue Jean-Jaurès possède un médaillon représentant un indien d'Amazonie, ... En 2027, le tramway arrivera à Harfleur. Cet événement sera une nouvelle opportunité pour faire rayonner Harfleur comme un nœud central de notre agglomération, un lieu d'échange, de contact. Les enjeux sont multiples, non seulement les Harfleurais.es pourront plus facilement se déplacer de Montivilliers jusqu'aux différents lieux de vie, de travail et de loisirs du Havre. Mais l'attractivité de notre ville va s'accroître. Ses équipements culturels, son centre historique, ses lieux de protection de la nature, ses commerçants seront autant d'atouts pour faire de notre ville une destination appréciée des habitants et visiteurs de notre agglomération.

On le sait, l'accroissement des échanges enrichit toutes les parties prenantes. Elle permet de mieux comprendre l'autre. Ces échanges, c'est aussi l'occasion que certains

restent car Harfleur est aussi une terre d'accueil, accueil facilité par cette position centrale au sein de l'agglomération et par cette tradition d'échanges qu'elle génère.

C'est pourquoi, la question de l'accueil des migrants Afghans fuyant les talibans au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole fut abordé par Madame le Maire en Bureau Communautaire. Cette solidarité internationale fait partie de nos valeurs fondamentales. Ce sont celles que nous défendons car nous sommes intimement persuadés qu'une commune s'enrichit du contact de l'autre et de la volonté de partage qui en découle.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Renégociation de crédits pour éviter la déconfiture !
Ils auront tenu un an. Juste un an avant de nous rejouer la scène de la renégociation des crédits de la ville et l'allongement de la durée de la dette.

Croyant pouvoir se passer de l'avis de l'opposition pour cette renégociation, Mme le Maire s'est heurtée à un os. Elle avait, malgré notre forte opposition, fait voter une délibération en mai 2020 qui l'autorisait à ne pas soumettre au vote la réalisation d'emprunts destinés au financement et/ou réaménagement des emprunts en cours. Mais la délibération est considérée comme « trop imprécise et ne permettant pas d'être utilisée pour contracter ou réaménager un emprunt, en toute sécurité juridique ». Elle s'est vue donc contrainte de supprimer ces pouvoirs auto-accordés.

Cette renégociation de crédit va faire baisser les mensualités de remboursement de 500 000€ sur la durée du mandat, nous dit-on. Mais ce refinancement coûte à la ville 1 299 000€ et allonge à nouveau la durée des crédits. L'objectif avoué est de pouvoir financer leur programme de campagne... Et on rejette aux élus futurs le problème. Et pour les investissements ? On continuera à tirer la langue puisqu'en reprenant un crédit de 1 299 000€, on plombe encore davantage notre budget d'investissement. Déjà que notre ratio

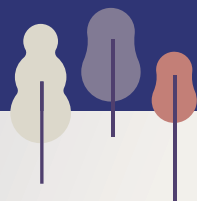
entre fonctionnement et investissement n'est pas fameux. Là, on aggrave encore les choses. Mais quelle importance ! L'essentiel est qu'ils puissent financer leur programme municipal : des vergers et des vélos.

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

PROJET
D'EXTENSION
DU RÉSEAU DE TRAMWAY

CONCERTATION
PRÉALABLE

DU 22 SEPTEMBRE
AU 16 NOVEMBRE 2021



Participez !

tramwaylehavremetro.fr



Le territoire bouge avec vous

**LE
HAVRE
SEINE**
MÉTROPOLE